L'OBV a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire, composé de nombreux bassins versants. Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission.

Une assemblée réussie !

Saint-Charles, 29 juin 2011 – Le mercredi 8 juin, une vingtaine de personnes s'était donnée rendez-vous à Cap-Saint-Ignace pour une soirée des plus réussies ! En plus d'offrir une conférence sur la protection de la rivière Vincelotte (donnée par Conservation de la Nature), l'OBV de la Côte-du-Sud a pu échanger avec ses membres lors de l'assemblée générale annuelle.

Que ressort-il de cette assemblée ? Un bilan très positif ! L'année 2010-2011 a été riche pour l'OBV. Des projets de longue date ont été complétés et d'autres, comme le projet collectif agricole de la rivière Ferrée, prennent leur envol ! L'accompagnement des associations de lacs, notamment avec la distribution d'arbres et d'arbustes, se poursuit également. Les acteurs du territoire sont plus mobilisés que jamais !

Les membres du conseil d'administration qui étaient en élection cette année ont tous été réélus. Le CA, qui s'est réuni après l'AGA, a de nouveau élu Jean Lemieux comme président de l'OBV. L'OBV a également profité de cette assemblée pour lancer officiellement son dernier bulletin d'information, le Ric-Eau-Chet.

Un autre temps fort de la rencontre a été la conférence de M. Hubert Pelletier, directeur adjoint à la conservation (Est du Québec) pour Conservation de la Nature. Celui-ci présentait en effet le projet de conservation de l'embouchure de la rivière Vincelotte, auquel la municipalité de Cap-Saint-Ignace et l'OBV ont collaboré. Ce site de plus de 2,1 hectares est présentement en train d'être aménagé pour accueillir le grand public.

L'OBV a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire. Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission. Le territoire s'étend sur plus de 2 800 km^2 (de Lévis à Saint-Roch-des-Aulnaies), regroupant les bassins versants des rivières du Sud, Boyer et aussi des rivières Ferrée, Trois-Saumons, Tortue, des Mères et plusieurs cours d'eau se déversant directement dans le fleuve St Laurent.

- 30 –

Informations : François Lajoie, directeur direction@obvcotedusud.org
Source : Audrey de Bonneville pde@obvcotedusud.org
Tél.: 418 887-1227 ; www.obvcotedusud.org